

ETUDE D'IMPACT

3.1. RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

Le projet de la SCL NOVALAIT résulte de la volonté de plusieurs éleveurs de réunir leur troupeau laitier afin de mettre en commun leur savoir faire, leur capitaux pour affronter le marché laitier et améliorer les conditions de vie et de travail au sein de leurs exploitations. Ils pensent que cette initiative permettra de fixer de la production sur le secteur afin de consolider la filière lait locale.

Ce projet se traduit par la construction d'une unité laitière sur la commune de Graffigny Chemin derrière les installations de l'EURL Deru, entreprise spécialisée dans la commercialisation de matériel d'élevage et dans la génétique laitière. Cette unité logera dans un premier temps le troupeau laitier du GAEC d'Izé et celui de Michel Petitfour soit une centaine de vaches laitières.

Les fourrages destinés aux vaches laitières ainsi que les génisses de renouvellement seront logés dans les installations du GAEC d'Izé située à Brainville sur Meuse.

Le projet permet de loger à terme 275 vaches puis 375 en ajoutant un quatrième lot de vaches. Cette capacité doit permettre d'accueillir d'autres éleveurs sachant que les associés ont fixé leur seuil de rentabilité à 200 vaches.

Ce projet présente donc une certaine sécurité économique qui permettra à ses porteurs de respecter les réglementations environnementales.

Le plan d'épandage est largement suffisant d'autant que la montée en puissance sera progressive et que les associés de la SCL auront la possibilité d'y inclure d'autres parcelles par la suite.

Le mode de fonctionnement lisier permettra de réaliser des économies et de rationaliser les transports. Les nuisances et inconvénients inhérents à ce mode de fonctionnement ont été pris en compte dans la conception du projet :

- Ainsi des équipements et une organisation spécifique seront mis en œuvre pour apporter cet effluent aux périodes où les plantes ont besoin d'éléments nutritifs,
- Les exploitants tiendront compte des apports d'effluents dans le calcul de la quantité d'engrais azotés du commerce qui diminuera,
- la gestion des odeurs a été prise en compte en éloignant le bâtiment et les stockages des effluents des zones habitées.
- les nuisances pendant les périodes d'épandage seront réduites en utilisant des modes de transport adaptés permettant de réduire les périodes d'épandage.
- la capacité de stockage du lisier a été volontairement surdimensionnée dans le projet pour permettre de disposer d'une sécurité dans la réalisation des épandages.

Les exploitants ont déjà mis en œuvre certaines dispositions en faveur de la protection de l'eau et se sont engagés dans des dispositifs agri-environnementaux favorables au maintien de la biodiversité qu'ils entendent maintenir dans le cadre de la future exploitation.

Les conséquences négatives éventuelles de la taille de ce projet et de son niveau d'intensification ont été prises en compte. Ainsi il n'y aura pas de diminution de la surface en prairies et ces dernières continueront à être conduites de manière à concilier un niveau de productivité suffisant et les exigences environnementales. Les itinéraires techniques des cultures suivront les évolutions actuelles qui tendent vers la diminution des quantités de produits phytosanitaires épandues sur les parcelles.